

## Municipalité

Case postale  
1401 Yverdon-les-Bains

Date : 7 février 2025  
N/réf. : mah

## AVIS AUX ELECTRICES ET ELECTEURS DE LA COMMUNE D'YVERDON-LES-BAINS

La Municipalité informe le corps électoral de la Ville d'Yverdon-les-Bains que, lors de sa séance du 6 février 2025, le Conseil communal a rejeté l'initiative populaire communale :

**« Pour un parking souterrain de l'ordre de 1000 places, ainsi que la création d'un espace vert et de détente en surface sur la Place d'Armes »**

dont le texte est le suivant :

*« Acceptez-vous l'initiative populaire « Pour un parking souterrain de l'ordre de 1000 places, ainsi que la création d'un espace vert et de détente en surface sur la Place d'Armes » ?*

*L'initiative demande qu'un parking souterrain de l'ordre de 1000 places intégrant les places de parc en surface du centre-ville et du Park + Rail de la gare soit construit dans les meilleurs délais pour assurer un réaménagement convivial et polyvalent de la Place d'Armes, afin d'en faire un lieu de rencontre, de détente, respectueux de la qualité de vie des habitants et de la vitalité de la ville. »*

La Municipalité soumettra dite initiative dans les six mois au corps électoral, accompagnée d'une recommandation de rejet, conformément à l'article 149 alinéa 2 LEDP.

MUNICIPALITE  
D'YVERDON-LES-BAINS

Pilier public du 7 février au 17 février 2025